



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLIGNE
Vendredi 17 avril 2020

Vu l'article 3 de l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19.

L'an DEUX MILLE VINGT le 17 AVRIL, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **Monsieur Guy RINFRAY, Maire**. La session s'est déroulée par contact téléphonique et par mail.

Nombre de Conseillers :

en exercice :..... 12

présents : 12

votants : 12

PRÉSENTS : G. RINFRAY - C. ALLAIN - P. THOMAS - G. DESCHAMPS -
O. BRULE - Y. STEINER - T. SAULNIER - S. HAMEL – S. NOURISSON
MP. RABU - M. GUENEGO - V. MAIRESSE

REPRÉSENTÉS :

ABSENTS EXCUSES :

Date de convocation : Le 17/04/2020

DÉLIBÉRATION N° 26-2020 : ACQUISITION D'UNE TONDEUSE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder au remplacement de la tondeuse des services techniques. L'équipement actuel est devenu obsolète et nécessite de nombreux travaux onéreux. Il est proposé d'acquérir une nouvelle tondeuse. Plusieurs devis ont été sollicités :

SOLVERT = 21250 € HT pour une tondeuse GR7200 de marque TORO

RENNES MOTOCULTURE = 20850 € HT pour une tondeuse F3090 de marque KUBOTA

Compte tenu des besoins et au vu des démonstrations des matériels ayant pu être faites,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal unanime :

- **Valide** le devis de l'entreprise SOLVERT d'un montant de 21 250 € HT.
- **Mandate** M. Le Maire pour signer le devis, faire procéder à l'assurance et l'immatriculation de l'engin.

Fin de séance